



INFORUP

Semaine du 20 au 24 février 2017

BANANES – LE MÉCANISME DE STABILISATION RÉVISÉ DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL : le Conseil des ministres de l'UE a adopté, lundi 20 février, l'acte législatif sur le mécanisme révisé de stabilisation pour les bananes, prévu pour l'accord de libre-échange multipartite UE/Colombie, Équateur et Pérou et pour l'accord de libre-échange UE/Amérique centrale. Ce mécanisme avait déjà été approuvé par le Parlement réuni en plénière à Strasbourg le 2 février dernier. L'acte législatif est donc désormais définitivement adopté. Dans une déclaration obtenue grâce à la mobilisation de la filière banane des 4 RUP productrices (Canaries, Martinique, Guadeloupe, Madère), de leurs exécutifs régionaux et des eurodéputés, avec le soutien de la Commissaire au Commerce Mme Malmström venue arbitrer elle-même en trilogue sur cette question, la Commission s'engage désormais à évaluer la situation des producteurs de bananes de l'Union le 1^{er} janvier 2019 au plus tard. Si une détérioration grave du marché ou de la situation des producteurs de bananes de l'Union est constatée, une prorogation de la période de validité du mécanisme peut être envisagée avec le consentement des parties à l'accord, lit-on dans la déclaration.

BIO - UN TEXTE DE COMPROMIS BIEN ACCUEILLI PAR LES ETATS : la Présidence maltaise du Conseil de l'UE a constaté que le texte de compromis qu'elle avait rédigé suite à une succession de rencontres avec les délégations des Etats membres sur l'agriculture biologique avait été plutôt bien accueilli, ce lundi 20 février, par les délégations du comité spécial agriculture (CSA), même si des divergences persistent, notamment sur les seuils de présence de substances non autorisées (pesticides). Ce texte de compromis portant sur les sujets encore en débat, comme les pesticides, les semences, les contrôles annuels, ou encore les cultures hors-sols sous serres a pour vocation de faciliter la reprise des négociations en vue de parvenir à un accord à la fin du premier semestre 2017. La grande majorité des délégations et la Commission ont estimé que ce texte constituait une bonne base de travail. Les discussions pourraient se tendre la semaine prochaine, lorsque la Présidence tentera d'obtenir formellement, lors du CSA du 27 février, un mandat en vue de lancer à la mi-mars les négociations avec le Parlement européen. Pour rappel, ce projet de texte aurait pour effet de consolider la règle d'équivalence (reconnaissance par l'Europe des règles de production

bio des pays tiers, moins strictes que les règles européennes) déjà mise en œuvre dans la réglementation actuelle. Ce nouveau texte de compromis proposé par la Présidence maltaise vient appuyer ce fait et introduit une modification des conditions dans lesquelles les dérogations pour les produits et substances peuvent être octroyées aux pays tiers, en augmentant la période d'autorisation des dérogations de 2 à 5 ans renouvelables.

SÉNAT – TENUE DU COLLOQUE « QUELLES MUTATIONS ET PERSPECTIVES POUR LES ÉCONOMIES DES TERRITOIRES FRANÇAIS DE L'OCÉAN INDIEN ? » : Jeudi 23 février 2017 s'est tenu au Sénat le colloque "Quelles mutations et perspectives pour les économies des territoires français de l'océan indien ?", organisé par la délégation sénatoriale à l'Outre-Mer. Cette série de tables rondes a été l'occasion de faire un point sur les situations des économies de La Réunion et de Mayotte, sur leurs évolutions positives et négatives et sur leur perspective future. EURODOM a été sollicité pour s'exprimer sur le bilan européen des régions ultrapériphériques de l'océan Indien. Camille Werhli a rappelé la difficile position des RUP au sein des accords de libre échanges européens et le travail constant demandé par la prise en compte de nos îles dans ces accords. Quant à Benoît Lombrière, il est revenu sur l'évolution du dossier RGEC dont la forme révisée devrait être connue fin mars. Ce colloque s'est terminé avec le discours de clôture de la ministre des Outre-Mer, Éricka Bareigts.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 27 FEVRIER AU 3 MARS 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 27/02	Commission INTA Commission AGRI Commission PECH		Comité Spécial Agriculture (Bio)	Salon International de l'agriculture (Paris)
Mardi 28/02	Commission INTA Commission AGRI Commission PECH Commission REGI			Salon International de l'agriculture (Paris)
Mercredi 01/03	Session plénière (mini- plénière)		COREPER I et II	Salon International de l'agriculture (Paris)
Jeudi 02/03	Session plénière (mini- plénière)			Salon International de l'agriculture (Paris)
Vendredi 03/03				Salon International de l'agriculture (Paris)